



Association
Pour
Accueil et le
Travail des
Personnes
Handicapées

04.75.94.74.63
www.apatph.fr

RAPPORT MORAL ET FINANCIER

Durant l'année 2023, l'Association a continué de développer ses missions.

Entre-autre, Mr Carette, bénévole dans les commissions CDAPH, commissions d'accessibilité, CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), a été nommé vice-président en charge du secteur des Personnes Handicapées.

Cette année, la journée solidarité n'a pu être organisée par manque de bénévoles, mais aussi par la volonté du conseil d'administration. Ce afin de réfléchir aux actions de sensibilisation au handicap et se tourner vers les personnes qui bénéficient de nos services et avec qui nous travaillons tout au long de l'année.

Notre conseil d'administration restreint est un réel problème pour mener à bien nos objectifs, nous manquons cruellement de personnes souhaitant s'impliquer.

Cette année encore, nous avons réitéré nos deux séminaires associatifs pour l'ensemble de nos salariés. Cela permet de les informer de certains points concernant l'association, d'échanger sur les pratiques professionnelles et d'envisager ensemble le futur de l'association. Un moment de convivialité autour d'un repas est partagé entre l'ensemble des professionnels et les membres du Conseil d'administration.

Pour rappel la devise de l'association est :

« L'engagement au service des personnes en situation de handicap »

LES CHIFFRES CLES :

Nombre d'adhérents : 91

Nombre d'usagers suivis par l'association : 177

Nombre de salariés en 2023 :

▲ En janvier 2023 : 34

▲ En décembre 2023 : 36

Soit 12 entrées pour 10 sorties représentant 35 femmes et 15 hommes.

Nous avons eu également des mouvements de personnel :

- Un moniteur d'atelier en arrêt depuis plusieurs années, nous a quitté suite à une longue maladie.
- Le recrutement d'une assistante administrative pour remplacer l'assistante de direction licenciée pour faute en 2022.
- Changement de direction du Pôle travail.

- Démission d'une monitrice d'atelier qui a été remplacée.
- Recrutement d'un nouvel ouvrier de production suite à un départ à la retraite.
- Création d'un nouveau poste : Emploi accompagné par une chargée d'insertion.
- Licenciement économique de la responsable logement.
- Démission pour inclusion dans le milieu ordinaire d'un ouvrier de production.
- Recrutement d'une apprentie en DASSS
- Départ et nouveau recrutement d'une hôtesse à la résidence accueil de Privas.
- Recrutement d'un nouveau moniteur pour remplacer un arrêt maladie de longue durée.
- Licenciement du responsable ressources humaines pour inaptitude.
- Embauche d'un ouvrier de production en CDD pour le remplacement d'un arrêt de longue durée.

Depuis plusieurs années, un certain nombre de procès qui étaient en cours se sont clôturés. Afin de limiter des procédures longues et coûteuses, nous avons pris la décision de les régler.

Dans le nouveau plan comptable, le nombre d'heures de bénévolat représente 32 000€, ce montant reste à titre indicatif étant donné qu'il n'existe aucun financement.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2023, il était composé de 7 membres élus par l'assemblée générale.

Lors du conseil d'administration suivant, un nouveau bureau a été élu :

Président : CARETTE Christophe

Trésorière : ROLLIN Claude

Secrétaire : GAILLARD Henri

De plus, afin d'avoir un maximum d'éléments pour débattre, les directions et chefs de service participent sans voix délibératives au Conseil d'Administration.

L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

L'association est répartie en trois pôles distincts :

Le pôle administratif, le pôle social et le pôle travail situés sur des sites géographiques différents :

POLE ADMINISTRATIF :

- Gestion de l'ensemble des structures

Le pôle administratif est le support général pour l'ensemble des établissements. Il intervient dans la comptabilité, le secrétariat, le standard téléphonique, les ressources humaines, les

financements à rechercher et sur l'ensemble des éléments à communiquer aux salariés, aux adhérents ou encore aux clients.

Il intervient également pour coordonner les différents services et regrouper les éléments tels que les commandes, le sourcing...

POLE SOCIAL :

- SAVS de Lavilledieu / Coucouron répartis entre 2 conseillères (1 CESF et 1 Educatrice Spécialisée)
- SAVS de Privas reparti entre 2 conseillères (1 CESF et 1 Educatrice Spécialisée)
- SAVS d'Annonay avec 1 conseillère (1 Educatrice Spécialisée)
- Résidence accueil de Coucouron avec 1 hôte
- Résidence accueil de Privas avec 2 hôtes

POLE TRAVAIL :

-  ESAT de Lavilledieu : conditionnement, Jardins Espaces Verts et apiculture
-  ESAT de Coucouron : conditionnement
-  EA de Lavilledieu : Jardins Espaces Verts, maintenance et hygiène des locaux
-  EA Coucouron : Jardins Espaces Verts et maintenance hygiène des locaux
-  Emploi Accompagné avec 1 conseillère

LE CSE :

En juin, s'est déroulée l'élection du CSE avec la nomination de :

- 2 titulaires
- 2 suppléants

Chacun représente un site de l'association. Une réunion est organisée chaque mois.

LES MISSIONS POUR 2023

Les missions pour cette année sont les mêmes que l'année précédente, à savoir mettre l'accent sur le soutien des personnes accueillies dans nos structures et la mise en conformité des bâtiments appartenant à l'association.

Tout en poursuivant les démarches de redressement de notre structure, nous nous sommes également recentrés sur les missions qui nous ont été confiées par nos financeurs, et sur la mise à jour des documents administratifs.

Suite à la mise en place du plan de sauvegarde, les mouvements du personnel ont dû être maîtrisés avec une réorganisation et un remplacement des postes vacants.

RAPPORT FINANCIER

 Les principaux éléments du compte de résultat de l'exercice 2023 sont les suivants :

- Nos produits d'exploitation s'élèvent pour cet exercice à 2 396 882 € contre 2 210 955€ l'an passé. Ils sont composés principalement de :

Dotations et produits de tarification et subventions pour un montant de 1 866 502 € avec 530 380€ de prestations de services vendues ; de 32 000€ de contribution volontaire (bénévolat) ; de 2 495€ de cotisations des adhérents contre 2 670€ en 2022 et de 0€ de dons et mécénat contre 2 757€ l'année précédente.

- Nos charges d'exploitation s'élèvent pour cet exercice à 2 822 372€ contre 2 597 877€ au titre de l'exercice précédent. Les principaux postes sont les suivants :

- Autres achats et charges externes : 674 886€ contre 567 004€ l'an passé
- Impôts et taxes : 90 229€ contre 84 976€ l'an passé
- Salaires bruts et charges sociales : 1 345 015 € contre 1 251 008€ l'an passé
- Dotation aux amortissements et provisions : 240 239€ contre 237 568€ en 2022

- Le résultat d'exploitation de notre association s'élève donc sur cet exercice à :

- 268 423 contre - 282 481€ l'an passé.

- Le résultat financier s'élève à :

- 51 918 contre -51 375k€ l'an passé.

- Le résultat exceptionnel s'élève à :

40 250€ contre 110 620€ l'an passé.

➤ Le résultat net comptable est un déficit de :

- 280 091€ contre de -223 237€ euros l'an passé.

✚ Les principaux éléments du bilan de l'exercice 2023 sont les suivants :

- L'actif immobilisé de l'association est de 2 543 228€ contre 2 691 861€ au 31.12.22.
- La trésorerie était positive au 31/12/23 pour un montant de 92 723€.
(Nous sommes toujours dans l'attente du paiement des bordereaux ASP concernant les GRTH des travailleurs en ESAT de l'année 2023).
- Les fonds propres, avec intégration du résultat de l'année de l'Association s'élèvent au 31/12/22 à 461 850€ contre 792 138€ l'an passé.
- Les emprunts et dettes financières auprès d'établissements de crédits sont de 2 269 044€ au 31/12/22 contre 2 377 438 en 2022.
- Le total du bilan s'élève à 4 016 977 au 31/12/2023 contre 4 143 413€ au 31/12/22.

Signature du Président
CARETTE Christophe